



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

TCHAD

Évaluation des dommages et des besoins
à la suite des inondations de 2022

Rapport DIEM-Impact
Mars 2023



TCHAD

Évaluation des dommages et des besoins
à la suite des inondations de 2022

Rapport DIEM-Impact
Mars 2023

CITER COMME SUIT

FAO. 2023. *Tchad: Évaluation des dommages et des besoins à la suite des inondations de 2022 - Rapport DIEM-Impact*, mars 2023. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc4660fr>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

© FAO, 2023



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale en français est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Photographie de couverture: ©FAO

Table des matières

Abréviations, sigles et acronymes	v
Résultats clés.....	1
Recommandations opérationnelles	2
Contexte.....	3
Méthodologie.....	6
Cultures	8
Élevage	11
Sécurité alimentaire et moyens d'existence	13
Sécurité alimentaire	13
Moyens d'existence agricoles.....	14
Infrastructures et prix du marché	16
Impact sur les infrastructures	16
Impact sur l'évolution des prix	16
Stratégies d'adaptation	18
Conclusion.....	19
Bibliographie	20

Figures

Figure 1. Précipitations au cours de l'année 2022 au Tchad.....	3
Figure 2. Évolution des inondations.....	4
Figure 3. État des surfaces emblavées suite aux inondations, par province (en hectares)	8
Figure 4. État des surfaces emblavées suite aux inondations, par province (en pourcentage) ..	9
Figure 5. Nombre d'animaux morts suite aux inondations, par province	12
Figure 6. Évolution des prix des denrées de base dans les différentes provinces.....	17
Figure 7. Stratégies d'adaptation des moyens d'existence adoptées.....	18

Tableaux

Tableau 1. Liste des villages ciblés par l'enquête.....	7
Tableau 2. Superficies agricoles perdues, par culture (en hectares).....	10
Tableau 3. État des stocks de nourriture des ménages interrogés (en nombre de ménages)	13
Tableau 4. Population interrogée en fonction des principaux moyens d'existence.....	14
Tableau 5. Nombre de personnes n'étant plus en mesure de pratiquer leur activité, par principale source de revenus	15
Tableau 6. Infrastructures détruites, par catégorie	16

Abréviations, sigles et acronymes

ANADER	Agence nationale d'appui au développement rural
DIEM	Données en situations d'urgence
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ha	hectares
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
REOWA	Équipe sous-régionale pour la résilience en Afrique de l'Ouest et au Sahel
USD	dollar des États-Unis

Résultats clés

- > Trente pour cent des terres emblavées ont été totalement détruits et 33 pour cent gravement endommagés, avec des pertes de récolte allant jusqu'à 80 pour cent. Le sorgho est particulièrement touché parmi les cultures vivrières, le sésame et le coton pour les cultures de rente.
- > Les dégâts sont également considérables dans le secteur de l'élevage. On compte 171 374 têtes de bétail et 286 185 volailles mortes en raison des inondations. Les pertes dans ce secteur sont estimées à 15 838 millions de francs CFA, soit environ 26 millions de dollars de États-Unis (USD).
- > Globalement 13 pour cent des producteurs de cultures et 11 pour cent des éleveurs déclarent ne plus être capables de continuer leurs activités sans aide.
- > Les infrastructures socio-économiques de base ont été lourdement touchées, notamment les routes et les marchés, avec des conséquences sur la chaîne de production agricole.
- > Les dommages causés par les inondations ont entraîné de lourdes pertes de stocks alimentaires des ménages. Plus de 3 millions de personnes parmi la population ciblée par l'enquête ont perdu leurs stocks alimentaires, soit 56 pour cent.
- > Un appui à la prochaine campagne pluviale pour les ménages ayant perdu leurs semences et ne pouvant pas s'approvisionner sur les marchés est indispensable afin d'éviter la perte des moyens de production et ne pas fragiliser les moyens d'existence.
- > L'évaluation estime qu'une part importante des ménages aura besoin d'assistance pour les cultures de contre-saison et pour la prochaine campagne pluviale afin d'éviter la perte de leurs moyens de production et de renforcer leur résilience.

Recommandations opérationnelles

Court terme

- > Soutenir la contre-saison maraîchère afin de compenser la perte immédiate de revenus et générer des revenus additionnels (distribution de semences, d'outils et d'autres intrants, soutien technique).
- > Préparer la prochaine campagne pluviale 2022-2023 (distribution de semences améliorées, d'outils et d'autres intrants, soutien technique).
- > Fournir aux agropasteurs quelques têtes de bétail et des compléments alimentaires pour compenser leurs pertes.

Moyen et long terme

- > Vulgariser l'utilisation de semences améliorées.
- > Développer l'appui technique à la production agricole.
- > Mettre en place des opérations d'atténuation et de gestion des risques naturels.
- > Renforcer le suivi et l'alerte précoce au niveau national.
- > Réaliser des aménagements hydro-agricoles (périmètres rizicoles).
- > Soutenir les Comités de crise existants et en créer de nouveaux.
- > Fournir aux éleveurs des compléments alimentaires pour le bétail.
- > Renforcer le dispositif de santé animale (postes vétérinaires) et doter les délégations de l'élevage de stocks de produits vétérinaires adaptés.
- > Soutenir les producteurs sur les techniques de transformation des produits agricoles.
- > Soutenir les capacités d'intervention des services techniques.
- > Développer des sources alternatives de revenus en mettant en place des activités génératrices de revenus.

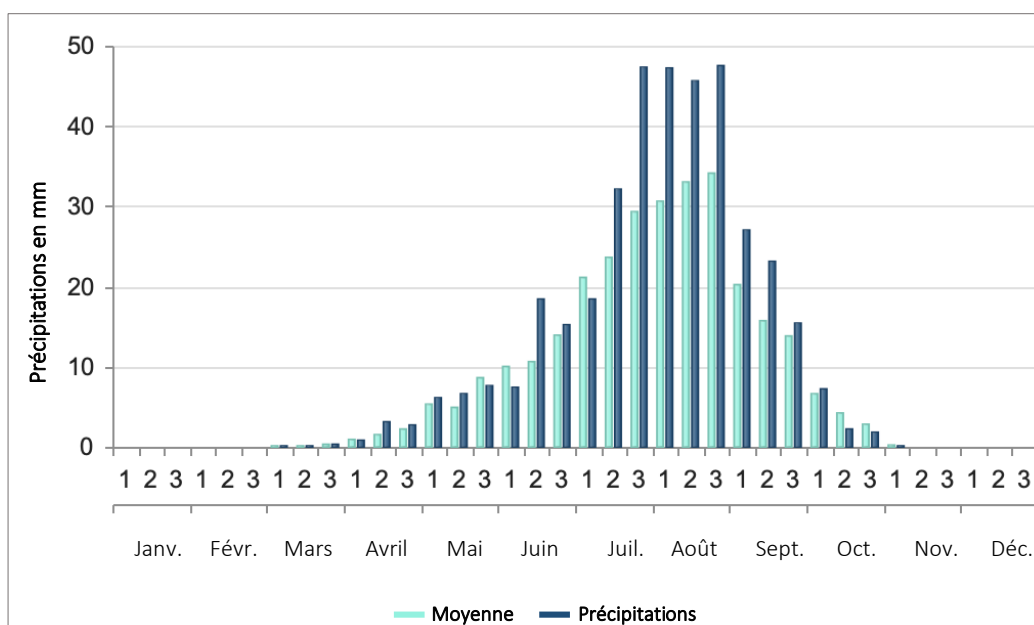
Contexte

En 2022, la saison des pluies particulièrement humide a été caractérisée par de fortes précipitations et des inondations dans plusieurs pays africains. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies faisait état, au 9 septembre 2022, de 1,4 million de personnes touchées dans 19 pays d’Afrique de l’Ouest et d’Afrique centrale.

Afin d’évaluer les dégâts et les besoins des population, l’Organisation des Nations Unies pour l’agriculture et l’alimentation (FAO), à l’initiative de l’Équipe sous-régionale pour la résilience en Afrique de l’Ouest et au Sahel (REOWA) et en collaboration avec l’équipe Données en situations d’urgence (DIEM), a financé à hauteur de 100 000 USD une évaluation rapide des besoins dans le secteur agricole et de la sécurité alimentaire.

Au Tchad, la saison des pluies a débuté précocement (dès avril-mai 2022 pour la zone soudanienne) et les précipitations ont été régulières et importantes. Les fortes pluies enregistrées en juillet, août et septembre ont provoqué des inondations dans les vallées du Logone, du Chari, du Barh Kôh, du Barh Sara, du Bahr Azoum, de la Pendé et des abords des lacs Léré, Tikem et Iro. Les provinces les plus touchées sont le Logone Occidental, le Logone Oriental, le Mandoul, le Mayo-Kebbi Est, le Moyen Chari et la Tandjilé. De nombreuses digues ont rompu. Les inondations dans les régions de la bande sahélienne, Batha, Salamat et Lac, ont été plus modérées.

Figure 1. Précipitations au cours de l'année 2022 au Tchad



Source: Programme alimentaire mondial. 2022. *Vulnerability Analysis and Mapping*. [en ligne] [consulté le 25 janvier 2023] dataviz.vam.wfp.org/seasonal_explorer/rainfall_vegetation/visualizations

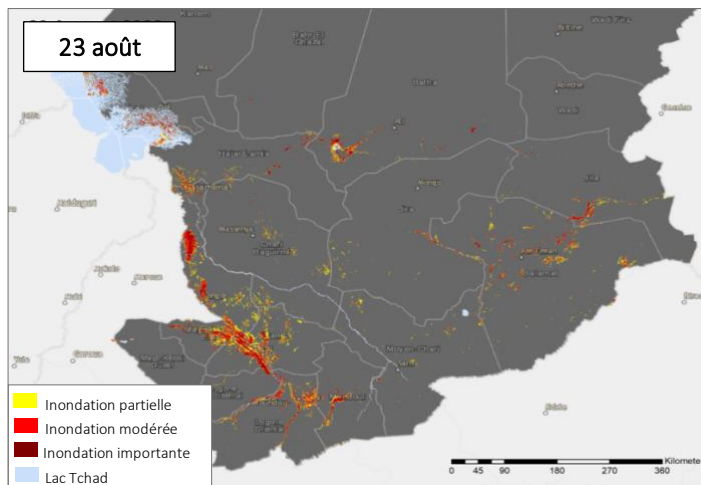
La situation établie par OCHA le 12 octobre 2022 faisait état de plus d'un million de personnes touchées, soit plus de 200 000 ménages, dans 18 des 23 provinces du Tchad. Dans la capitale, N'Djaména, un quart de la ville étaient submergée par les eaux le 11 novembre. Près de 150 000 personnes déplacées se retrouvaient dans des centres d'accueil collectifs.

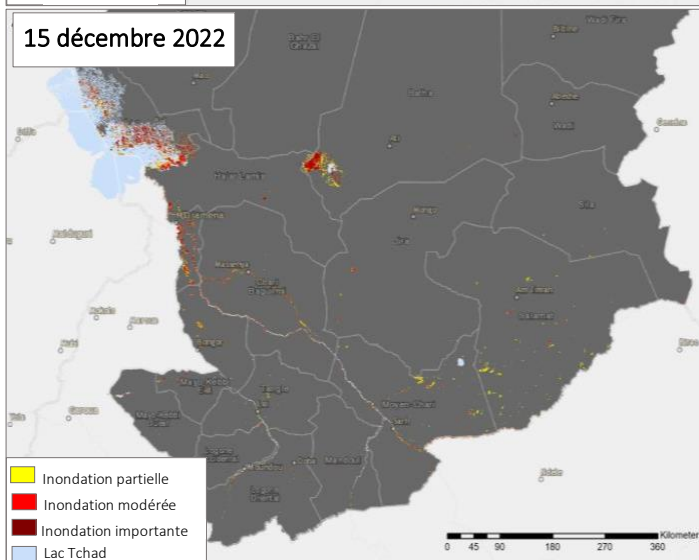
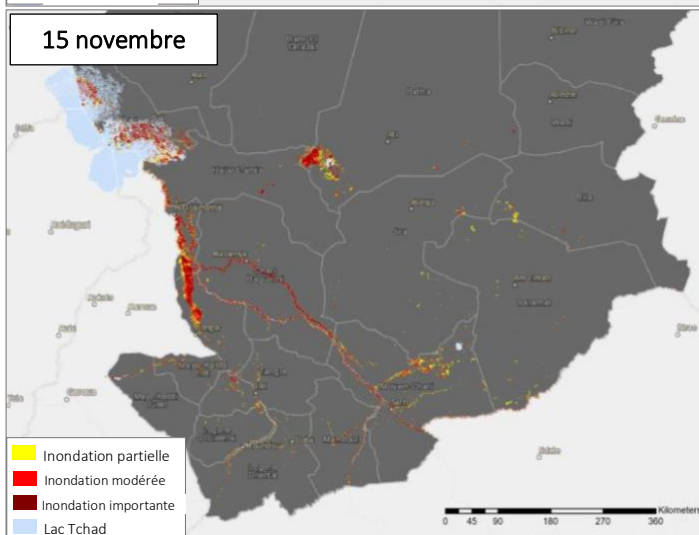
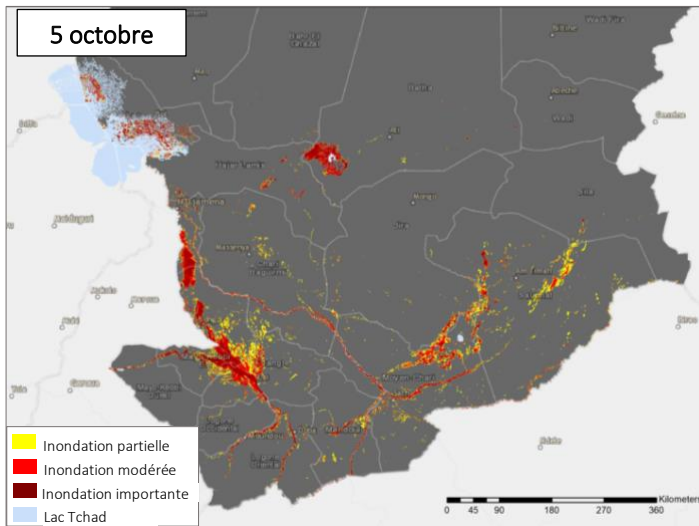
Toutefois, les données disponibles dans le pays ne permettaient pas de se faire une idée exacte de l'étendue des dégâts et des besoins du secteur agricole ni des niveaux d'insécurité alimentaire.

La FAO a organisé une mission d'évaluation rapide en collaboration avec l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER). À la suite de cette mission, la FAO a réalisé une enquête approfondie dans les six provinces les plus touchées de la zone soudanienne: Logone Occidentale, Logone Orientale, Mandoul, Mayo-Kebbi Est, Moyen Chari et Tandjilé. La mission s'est déroulée du 2 au 11 décembre 2022.

Les données recueillies fournissent des informations sur les conséquences des inondations sur les populations et les infrastructures clés telles que les habitations, les écoles et les centres de santé, ainsi que des données sur les profils et les besoins primaires des populations touchées, afin d'étayer la réponse humanitaire.

Figure 2. Évolution des inondations





Source: Programme alimentaire mondial. 2022. *Advanced Disaster Analysis and Mapping*. [en ligne] [consulté le 19 décembre 2022] gis.wfp.org/adam/

Méthodologie

L'objectif global de l'évaluation était de collecter des données qualitatives auprès de groupes de réflexion et d'informateurs clés afin d'évaluer les besoins des populations agricoles ainsi que leur niveau d'insécurité alimentaire à la suite des inondations.

De manière spécifique il s'agissait d' :

- identifier les zones et les populations les plus touchées par les inondations;
- évaluer l'impact des inondations sur le secteur agricole et les systèmes alimentaires;
- identifier et quantifier les populations ayant besoin d'assistance et décrire les raisons de leur vulnérabilité;
- évaluer les besoins d'urgence et de réhabilitation agricole des populations touchées.

La méthodologie proposée a été conçue afin de répondre aux enjeux de l'évaluation rapide. Cette dernière a été réalisée selon une démarche participative, en impliquant les services techniques de l'État à savoir l'ANADER, des délégués des ministères de l'élevage et de l'environnement ainsi que les autorités administratives décentralisées.

Afin de mettre en œuvre cette évaluation participative rapide, deux grandes approches de collecte de données ont été mises en œuvre. Il s'agit d'une part d'approches qualitatives et d'autre part d'une revue documentaire. L'approche qualitative a pris la forme d'entretiens individuels semi-dirigés et d'établissement de groupes de réflexion. Des guides d'entretiens étaient disponibles. Ces méthodes ont été complétées par des observations directes. Pour la revue documentaire, l'équipe d'évaluation a procédé à une collecte de documents auprès des autorités administratives et des services techniques de l'État ainsi qu'auprès des différentes agences onusiennes et organisations non gouvernementales impliquées dans l'évaluation des inondations et de la réponse. Ces différents documents ont été analysés afin de rédiger le présent rapport.

Toutes les catégories de la population touchée par les inondations ont été visées par la collecte de données: hommes, femmes, jeunes, producteurs de cultures, éleveurs, commerçants, etc.

L'évaluation a ciblé 24 départements de six provinces. Au niveau de chaque département, 10 villages ont été sélectionnés en commun accord avec les agents techniques de l'ANADER, selon l'ampleur des inondations subies. Dans chaque village, au moins un groupe de réflexion a été organisé. Ces groupes ont parfois été complétés par des entretiens semi-individuels avec des informateurs clés, tels que des leaders d'opinion, les chefs de villages, les autorités administratives, etc. Au total, 240 groupes de réflexion ont été établis.

Tableau 1. Liste des villages ciblés par l'enquête

Provinces	Départements	Nombre de villages ciblés par l'évaluation
Logone Occidental	Lac Way	10
	Dodjé	10
	Ngourkosso	10
	Guéni	10
Logone oriental	La Pende	10
	Kouh Est	10
	Kouh Ouest	10
	La Nya	10
	La Nya Pendé	10
	Monts de Lam	10
Mandoul	Barh Sara	10
	Mandoul Oriental	10
	Mandoul Occidental	10
Mayo-Kebbi Est	Mayo-Boneye	10
	Kabbia	10
	Mayo-Lemié	10
	Mont Illi	10
Moyen-chari	Bahr-Koh	10
	Grande Sido	10
	Lac Iro	10
Tandjilé	Tandjilé centre	10
	Tandjilé Ouest	10
	Tandjilé Est	10
	Manga	10
Total		240

Source des données: FAO. 2023. Tchad: résultats de l'évaluation DIEM-Impact (novembre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [consulté le 13 décembre 2022] <https://data-in-emergencies.fao.org>

Dans les six provinces, la population ciblée par l'évaluation est constituée de 5 463 907 personnes, dont 2 610 242 ont été touchées par les inondations.

Dans l'ensemble, la collecte de données s'est déroulée sans difficulté majeure. Cependant, certaines limites à l'évaluation doivent être considérées dans la lecture des résultats:

- Les informations collectées et traitées décrivent une situation précise prévalant lors de l'enquête. Cette situation peut, par la suite, avoir évolué compte tenu de l'ampleur des inondations touchant les populations au cours de la campagne agricole concernée.
- La démarche adoptée permet de tirer des conclusions pour la population ciblée par l'enquête dans chaque département, et non pour les unités administratives de niveau inférieur (sous-préfectures et cantons).
- Des biais peuvent exister pour certaines réponses, notamment pour les questions relatives à la production agricole (certaines populations ignorent ou minimisent les quantités produites).

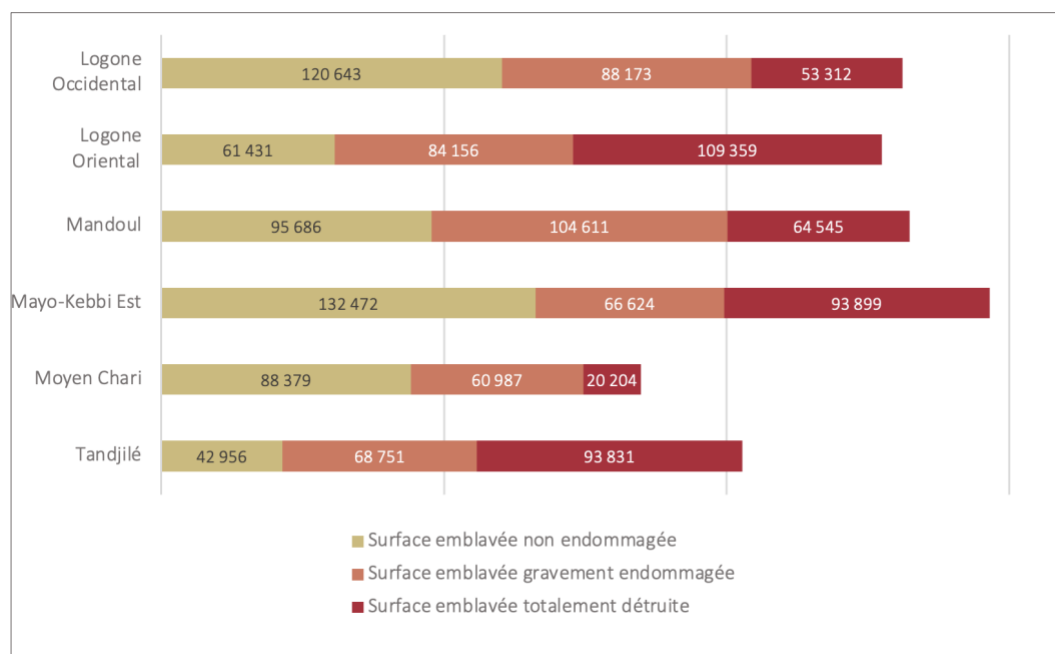
Cultures

Dans les zones ciblées par l'enquête, les principales cultures céréalières sont le sorgho, le maïs et le mil. Les cultures de rente varient d'une province à l'autre, mais sont généralement constituées du riz, de l'arachide, du sésame et du coton. Ces cultures de rente représentent entre 40 et 100 pour cent du revenu des producteurs. Des cultures maraîchères (légumes, notamment) sont également pratiquées.

Dans la plupart des provinces où l'évaluation a été réalisée, les inondations ont eu d'importantes conséquences sur la production végétale. Ainsi, dans les six provinces ciblées par l'enquête, un total de 1 450 017 hectares (ha) de terres emblavées a été enregistré, dont 435 149 ha (30 pour cent) ont été totalement détruits et 473 300 ha (33 pour cent) gravement endommagés.

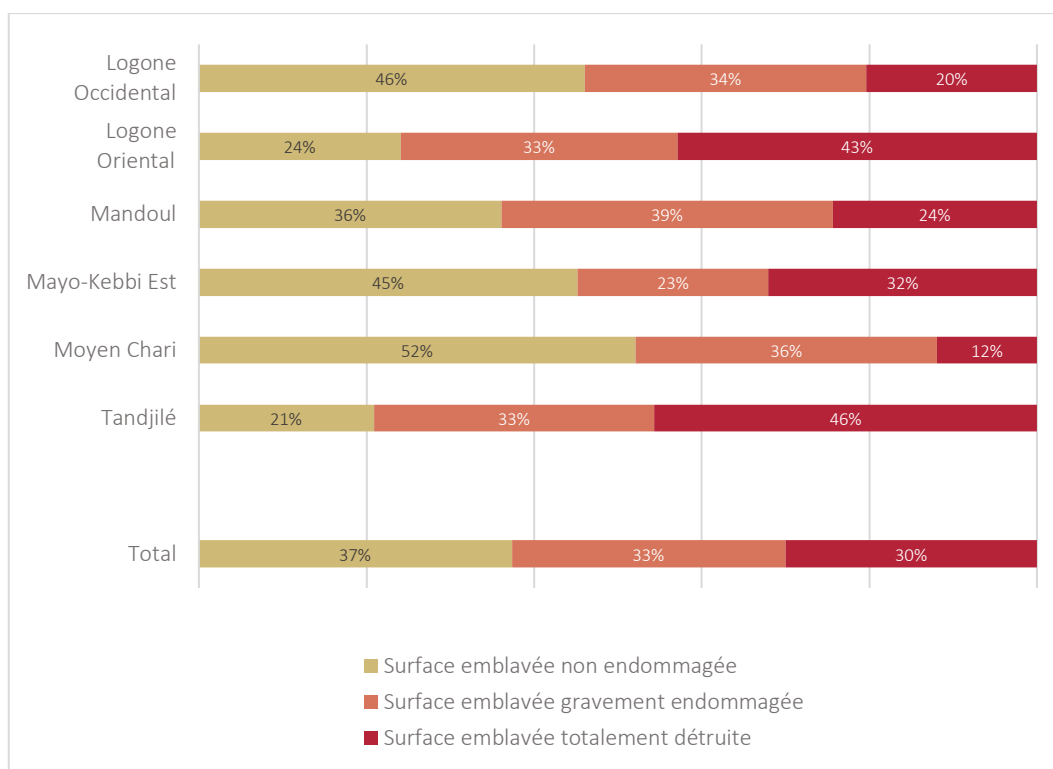
La plus grande partie des terres emblavées qui sont totalement détruites se trouvent dans la province du Logone Oriental. Elles sont estimées à 109 359 ha, soit 50 pour cent des superficies totales emblavées de la zone étudiée dans cette province. Suivent le Mayo-Kebbi Est, avec 93 899 ha détruits, et la Tandjilé, avec 93 831 ha détruits.

Figure 3. État des surfaces emblavées suite aux inondations, par province (en hectares)



Source des données: FAO. 2023. Tchad: résultats de l'évaluation DIEM-Impact (décembre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [consulté le 20 février 2023] data-in-emergencies.fao.org

Figure 4. État des surfaces emblavées suite aux inondations, par province (en pourcentage)



Source des données: FAO. 2023. Tchad: résultats de l'évaluation DIEM-Impact (décembre 2022). Dans: FAO Plateforme Données en situations d'urgence. [en ligne]. Rome. [consulté le 20 février 2023] data-in-emergencies.fao.org

Le sorgho, culture vivrière la plus touchée par les inondations dans la zone d'étude (41 255 ha détruits) et dont il existe de nombreuses variétés, est l'une des principales céréales produites au Tchad. Il constitue un élément de base de l'alimentation. Le riz, le maïs et le blé sont aussi produits et consommés, mais jouent un rôle secondaire dans l'alimentation.

Pour ce qui est des cultures de rente, les dégâts sont considérables pour le sésame et le coton. Pour le sésame, plus de 21 000 ha ont été détruits par les inondations, la majeure partie dans la province du Mandoul (au moins 9 649 ha détruits). En ce qui concerne le coton, plus de 10 000 ha sont détruits. Ces destructions auront un impact considérable sur le niveau de revenu des ménages.

Tableau 2. Superficies agricoles perdues, par culture (en hectares)

	Logone Occidental	Logone Oriental	Mandoul	Mayo Kebbi Est	Moyen Chari	Tandjilé	Total
Sorgho	1 227	2 011	16 963	15 638	5 040	376	41 255
Riz	376	956	4 896	18 145	26	1 797	26 196
Sésame	863	2 788	9 649	3 718	4 508	187	21 713
Arachide	791	1 362	11 296	3 556	3 481	614	21 100
Maïs	702	1 149	6 563	3 268	3 626	251	15 559
Coton	391	398	3 067	2 683	3 525	299	10 363
Péni	691	1 312	5 425	1 933	689	149	10 199
Niébé	465	499	4 174	1 049	1 278	194	7 956
Manioc	2	93	1 703	100	583	59	2 540
Taro	0	0	272	291	1 339	69	1 971
Pois de terre	13	92	27	100	1 061	94	1 387
Pommes de terre	6	330	542		280	180	1 338
Total							161 577

Source des données: FAO. 2023. Tchad: résultats de l'évaluation DIEM-Impact (décembre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [consulté le 20 février 2023] <https://data-in-emergencies.fao.org>

Élevage

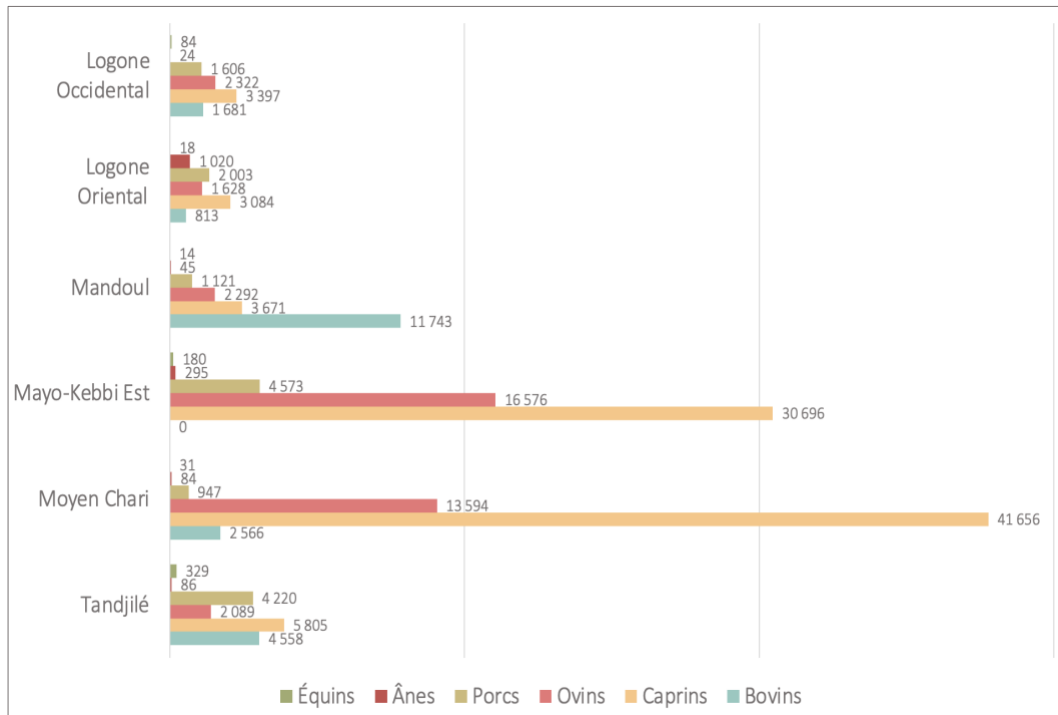
Les inondations ont causé d'énormes dégâts dans la zone soudanienne, zone agricole caractérisée par la présence d'un nombre important de petits ruminants et de volailles. Selon les statistiques du Ministère de l'élevage et des productions animales, la densité moyenne de caprins atteint 60 à 90 animaux au kilomètre carré dans la zone soudanienne.

Les pertes dans le secteur de l'élevage sont estimées à 15 838 millions de francs CFA, soit environ 26 millions de USD (pertes directes sur la production animale dues aux inondations dans les collectivités étudiées).

La mort des animaux par noyade ou pour d'autres raisons liées aux inondations ont un impact direct sur les moyens d'existence des populations. Environ 171 374 têtes de bétail, toutes espèces confondues, sont mortes des suites des inondations, dont 88 309 caprins et 38 501 ovins. En ce qui concerne les volailles, 286 185 sont perdues. Outre ces pertes directes, des cas sporadiques de maladies telluriques telles que le charbon bactérien, le charbon symptomatique, la pasteurellose et la peste des petits ruminants ainsi que la maladie de Newcastle (touchant les volailles) ont été signalés.

Concernant l'accès aux pâturages, des inquiétudes persistaient malgré le retrait partiel des eaux. Des conflits opposant cultivateurs et éleveurs avaient déjà lieu sur certaines plaines exondées. Compte tenu de l'insuffisante disponibilité fourragère et de l'accès limité aux services vétérinaires dans ces zones, les pertes d'animaux devraient augmenter si aucune assistance et renforcement des capacités locales ne sont apportés.

Figure 5. Nombre d'animaux morts suite aux inondations, par province



Source des données: FAO. 2023. Tchad: résultats de l'évaluation DIEM-Impact (décembre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [consulté le 20 février 2023] <https://data-in-emergencies.fao.org>

Sécurité alimentaire et moyens d'existence

Sécurité alimentaire

Les dommages causés par les inondations ont entraîné d'importantes pertes au niveau des stocks alimentaires des ménages. Au total, 3 059 788 personnes rapportent avoir perdu leurs stocks alimentaires, soit 56 pour cent de la population ciblée par l'enquête. Cette proportion atteint jusqu'à 72 pour cent au Moyen Chari. À court terme, ces dommages sur les stocks alimentaires vont entraîner un épuisement précoce des réserves alimentaires, aggravant le niveau d'insécurité alimentaire.

Ces pertes de stocks alimentaires associées à un contexte international défavorable lié à la guerre en Ukraine, notamment l'augmentation des prix des denrées de base et des intrants importés pour la production agricole, vont aggraver l'insécurité alimentaire dans les mois à venir. Le coût des cultures touchées par les inondations devrait donc être particulièrement suivi afin de proposer des réponses adaptées.

Tableau 3. État des stocks de nourriture des ménages interrogés (en nombre de ménages)

	Stocks totalement perdus	Stocks partiellement perdus	Stocks intacts
Logone Occidental	23 670	16 798	35 886
Logone Oriental	22 135	12 153	9 114
Mandoul	34 897	18 436	13 169
Mayo-Kebbi Est	264 842	182 079	380 710
Moyen Chari	414 269	115 075	46 030
Tandjilé	16 277	6 580	11 775

Source des données: FAO. 2023. Tchad: résultats de l'évaluation DIEM-Impact (décembre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [consulté le 20 février 2023] <https://data-in-emergencies.fao.org>

Près de 90 pour cent des producteurs prélèvent leurs semences en vue de la prochaine campagne agricole sur leur production propre (le reste est acheté sur les marchés ou provient de distributions de la FAO ou d'organisations non gouvernementales). Compte tenu des destructions importantes observées sur les cultures, une grande partie des ménages ne pourra pas avoir recours à ces semences issues de la production propre.

L'utilisation de semences améliorées est marginale. Avec les inondations, 58 pour cent des ménages seront entièrement dépendant des marchés locaux pour l'acquisition de nouvelles semences, alors même que leurs revenus auront chuté du fait de la perte de récolte.

Moyens d'existence agricoles

L'impact des inondations est particulièrement préoccupant compte tenu de l'importance du secteur agricole dans la société tchadienne. Cette question constitue un enjeu fondamental pour les objectifs de développement du pays.

Dans la plupart des provinces, plus de 80 pour cent de la population active est impliquée dans l'agriculture, dont 48 pour cent de femmes. Compte tenu des niveaux de pauvreté dans ce secteur d'activité, l'irrégularité des précipitations influence fortement la vulnérabilité des ménages.

Tableau 4. Population interrogée en fonction des principaux moyens d'existence

	Logone Occidental	Logone Oriental	Mandoul	Mayo Kebbi Est	Moyen Chari	Tandjilé	Total
Producteurs de cultures	66 159	35 957	55 396	724 265	488 086	29 696	1 399 559
Producteurs de volailles	61 804	35 523	51 687	636 219	498 049	29 281	1 312 563
Éleveurs	53 646	32 930	42 293	619 843	437 565	24 406	1 210 683
Pêcheurs	27 671	9 493	33 097	337 920	153 527	9 177	570 885
Commerçants	23 854	15 925	31 802	167 463	207 696	6 493	453 233
Artisans	16 105	6 955	20 587	170 281	82 377	7 151	303 456
Travailleurs salariés	5 698	9 170	21 070	139 993	30 593	7 004	213 528
						Total	5 463 907

Source des données: FAO. 2023. Tchad: résultats de l'évaluation DIEM-Impact (décembre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [consulté le 20 février 2023] <https://data-in-emergencies.fao.org>

Globalement 181 943 personnes, soit 13 pour cent de la population agricole, déclarent ne plus être en mesure de continuer leur activité agricole en l'absence de soutien. Ce chiffre se répartit comme suit: 82 975 dans la province du Moyen Chari, 43 456 au Mayo-Kebbi Est et 11 909 au Logone Occidental. Ce résultat est la conséquence des inondations ainsi que des dommages causés par des ravageurs des cultures au cours de la dernière campagne agricole.

Outre les pertes de récoltes, des pertes d'animaux ont également été enregistrées. Les ménages se retrouvent dépourvus de leur bétail, souvent utilisé pour faire face dans les situations de crise. Les éleveurs étaient 133 175 à déclarer ne plus être en mesure de poursuivre leur activité, soit 11 pour cent de l'effectif total.

Tableau 5. Nombre de personnes n'étant plus en mesure de pratiquer leur activité, par principale source de revenus

	Logone Occidentale	Logone Orientale	Mandoul	Mayo Kebbi Est	Moyen Chari	Tandjilé	Total
Cultivateurs	11 909	3 955	4 986	43 456	82 975	5 048	181 943
Éleveurs	8 047	3 293	5 075	37 191	39 381	2 929	133 175
Salariés	7 417	3 552	5 686	44 535	24 902	3 514	118 131
Producteurs de volailles	3 578	1 911	4 452	16 746	12 462	1 818	63 453
Commerçants	277	380	3 972	27 034	0	1 468	39 962
Artisans	1 140	1 100	2 107	9 800	1 836	1 681	27 759
Pêcheurs	1 772	1 043	2 676	10 217	1 648	215	24 276
						Total	588 699

Source des données: FAO. 2023. Tchad: résultats de l'évaluation DIEM-Impact (décembre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [consulté le 20 février 2023] <https://data-in-emergencies.fao.org>

Infrastructures et prix du marché

Impact sur les infrastructures

Les infrastructures de base ont été sérieusement endommagées par les inondations qui ont touché les provinces ciblées par l'enquête. Les dommages concernent les services sociaux de base, les équipements collectifs, les infrastructures de transport et des habitations entières, avec de graves conséquences sur les moyens d'existence d'une population dépendant largement de l'agriculture.

Le réseau d'approvisionnement en eau, les marchés (63 marchés), les routes (105), les sentiers (388), les latrines (42), les centres de santé (quatre), les écoles (54), les ponts (18), les lignes électriques, des lieux de cultes, des greniers, du matériel et équipements domestiques ainsi que de petites entreprises familiales ont été sévèrement endommagés. Le personnel des centres de santé totalement détruits a été contraint de transférer les patients et les activités vers d'autres centres.

Tableau 6. Infrastructures détruites, par catégorie

	Logone Occidental	Logone Oriental	Mandoul	Mayo Kebbi Est	Moyen Chari	Tandjilé	Total
Sentiers	67	72	17	90	3	139	388
Routes	10	41	6	17	0	31	105
Marchés	6	25	8	15	0	9	63
Écoles	6	8	11	12	2	15	54
Latrines publiques	9	17	7	9	0	0	42
Ponts	12	5	1	0	0	0	18
Lignes électriques	1	2	0	0	0	0	3
Centres de santé	0	1	1	1	0	1	4

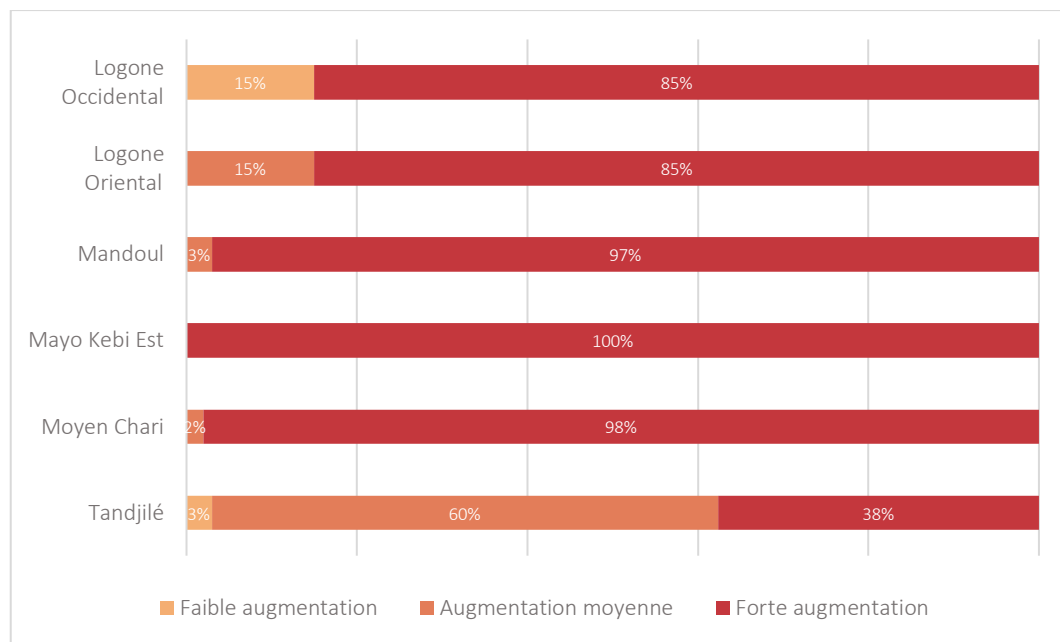
Source des données: FAO. 2023. Tchad: résultats de l'évaluation DIEM-Impact (décembre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [consulté le 20 février 2023] <https://data-in-emergencies.fao.org>

Impact sur l'évolution des prix

L'offre de produits alimentaires sur les marchés est en deçà des niveaux d'une année normale en raison de la baisse de production agricole liée aux inondations.

Dans la plupart des provinces visitées, les données collectées font ressortir une hausse atypique des prix des denrées alimentaires de base. Dans certaines provinces comme le Mayo-Kebbi, cette hausse a atteint 100 pour cent; outre les dégâts causés par les inondations, plus de 500 ha de cultures, toutes spéculations confondues, ont été dévastés au début du mois d'août lors d'attaques de sauterelles et de chenilles légionnaires. Selon les données de FEWS NET, la hausse des prix des produits céréaliers est comprise entre 20 et 34 pour cent, comparée à la moyenne quinquennale (FEWS NET, 2022). Cette hausse a un impact considérable sur la sécurité alimentaire des ménages.

Figure 6. Évolution des prix des denrées de base dans les différentes provinces



Source des données: FAO. 2023. Tchad: résultats de l'évaluation DIEM-Impact (décembre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [consulté le 20 février 2023] <https://data-in-emergencies.fao.org>

Stratégies d'adaptation

Pour couvrir leurs besoins en nourriture, les ménages ont recours à des stratégies qui varient selon leur vulnérabilité (économique et accès aux aliments). Les stratégies alimentaires s'intéressent aux changements de comportement des ménages dans leur gestion de leurs ressources lorsqu'elles sont devenues insuffisantes pour maintenir la consommation, tant en quantité qu'en qualité. Les stratégies de moyens d'existence évaluent l'usure des moyens d'existence suite à l'utilisation qui en est faite pour répondre aux besoins alimentaires du ménage.

Les résultats montrent que 84 pour cent de la population réduisent le nombre de repas consommés par jour ainsi que la quantité de nourriture. Ceci confirme la perte de stocks alimentaires observée.

Soixante-six pour cent des ménages consomment des aliments moins appréciés ou recourent à la vente d'actifs productifs. Cette dernière stratégie d'adaptation ne constitue qu'une solution à court terme, car elle menace les moyens d'existence de la population et sa survie.

Figure 7. Stratégies d'adaptation des moyens d'existence adoptées

Stratégies	Logone Occidentale	Logone Orientale	Mandoul	Mayo Kebbi Est	Moyen Chari	Tandjilé	Total
Réduire le nombre de repas par jour	92%	79%	57%	86%	88%	92%	84%
Réduire la quantité de nourriture	89%	91%	71%	75%	85%	89%	84%
Manger des aliments moins appréciés	74%	71%	68%	61%	66%	59%	66%
Emprunter de la nourriture ou de l'argent	58%	71%	39%	67%	24%	16%	45%
Vendre les biens du ménage	68%	26%	11%	19%	10%	22%	27%
Vendre les actifs productifs	92%	68%	54%	72%	66%	41%	66%
Migrer	21%	32%	29%	47%	34%	41%	34%
Pratiquer le sexe transactionnel	11%	3%	4%	11%	0%	0%	5%
Dépendre de l'aide	3%	3%	4%	0%	2%	3%	2%

Source des données: FAO. 2023. Tchad: résultats de l'évaluation DIEM-Impact (décembre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [consulté le 20 février 2023] <https://data-in-emergencies.fao.org>

Conclusion

Les six provinces du Tchad étudiées ont connu d'importantes destructions des surfaces cultivées. Les cultures vivrières comme les cultures de rente ont été largement touchées, entraînant des pertes de récolte allant jusqu'à 80 pour cent. D'après les données collectées lors de l'évaluation, 133 577 ha ont été inondés et plus de 200 000 ménages touchés par ces inondations. Parmi ceux-ci, plus de la moitié ont besoin d'une assistance pour ne pas perdre leurs moyens d'existence.

En effet, ces régions sont essentiellement agricoles et jusqu'à 98 pour cent du revenu des ménages dépendent de la production agricole. Les cultures de rente sont largement répandues et peuvent représenter jusqu'à 100 pour cent du revenu des ménages. Les activités complémentaires (commerce, élevage, artisanat...) ne constituent souvent qu'une source secondaire de revenus. L'alimentation des ménages est également fortement liée à la production familiale. Enfin, la plupart des ménages possèdent quelques animaux.

Les inondations ont provoqué d'importantes pertes de récolte alors que la vente de récoltes constitue la principale source de revenus: la perte partielle ou totale du revenu agricole met donc les ménages dans une situation difficile, d'autant que des pertes animales ont également été subies.

La perte de revenus et celle des stocks alimentaires ont des conséquences négatives sur la sécurité alimentaire des ménages touchés. Les moins vulnérables d'entre eux peuvent recourir à un capital disponible (notamment animal) ou à des sources de revenu complémentaires. Pour les ménages dépendant exclusivement de l'agriculture et/ou dont la production est moins importante et ne leur a pas permis de constituer un capital, la situation est précaire. De plus, la perte des animaux ne permet pas de recourir à leur vente pour compenser la perte de récolte. Enfin, la perte importante de récolte prive les ménages des semences nécessaires pour la prochaine campagne agricole.

L'évaluation menée dans les six régions révèle que plus de la moitié des ménages a besoin d'assistance. Pour ne pas mettre en péril leurs moyens de production et leur permettre de poursuivre leur production agricole, les ménages les plus vulnérables devront être soutenus pour entreprendre des cultures de contre-saison et pour préparer la prochaine campagne agricole. Le développement de la résilience face aux catastrophes naturelles passe par cette préservation des moyens d'existence.

Bibliographie

FEWS NET. 2022. *Tchad, Bulletin des prix. Décembre 2022.*

[fews.net/sites/default/files/documents/reports/PB_TD_202212_FR.pdf](https://www.fews.net/sites/default/files/documents/reports/PB_TD_202212_FR.pdf)

Contacts

Représentation de la FAO au Tchad
FAO-TD@fao.org | www.fao.org/tchad
N'Djaména, Tchad

Bureau des urgences et de la résilience
OER-Director@fao.org | www.fao.org/emergencies/fr
Rome, Italie

**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**